

Technicentre AURA

La direction complice de notre empoisonnement !

Suite à la découverte d'amiante sur un TGV lors d'une opération de meulage, la direction du TER AURA a décidé de tenir une CSSCT extraordinaire et une réunion RPX extraordinaire sur le TC AURA. Parce que sur le TC AURA il y a beaucoup de ponçage, notamment pour le pelliculage. Lors de ces opérations de pelliculage, nous avons constaté que cette entreprise ne respectait aucune règle, nous avons écrit 2 fois au DET. Visiblement nos courriers sont restés lettre morte (ci contre le 2eme courrier).

Suite à la découverte d'amiante, la direction s'affole, notamment là où a eu lieu les travaux de ponçage/pelliculage. Elle nous dit qu'en octobre elle a vu que l'entreprise n'aspire pas etc etc etc. **Oui merci de nous dire que vous avez constaté ce que tous les cheminots savent...mais qu'a fait l'entreprise pour garantir la santé des salariés sous sa responsabilité que sont les cheminots, les salariés de l'entreprise de nettoyage, les salariés de cette entreprise???** **Ben visiblement rien!** Contrairement à la réglementation en vigueur.... Sans vergogne.

Du temps où existait un minimum de dialogue social dans l'entreprise, la direction convoquait les représentants du personnel pour faire les plans de prévention et ceux-ci suivaient les travaux.

Aujourd'hui la direction ignore les représentants du personnel surtout si ils sont **SUD-Rail**. Mais que font réellement ceux qui sont payés pour s'occuper de la santé des salariés? Ils viennent la nuit tous feux éteints pour voir si les cheminots sont bien présents, ils cherchent à qui appartient ce filtre à huile trouvé dans la poubelle, ou bien vient remplacer des agents grévistes! **Ce n'est pas ça votre boulot!**

N'avoir pas bouger une seule oreille quand on vous dit qu'il y a danger est condamnable par la loi!

